



Faire un signalement

Il est recommandé de contacter les services compétents le plus tôt possible pour que les agents puissent intervenir plus efficacement.

Sceaux info mairie, hôtel de ville, 122 rue Houdan.

☐ **01 41 13 33 00** ou **formulaire en ligne**

Prévention, médiation et tranquillité urbaine (Police municipale)

☐ **01 41 13 33 22**

> Sauf jours fériés, du lundi au samedi, de 7h à 22h et le dimanche de 7h à 14h.

Numéros d'urgence

Numéros d'aide aux victimes

Numéros utiles nationaux

Urgence électricité et gaz

Addictions

Haro sur les graffitis

La ville a mis en place un service gratuit d'enlèvement des tags et graffitis, sur les façades, murs aveugles et clôtures des immeubles privés, visibles du domaine public et dans la limite des rez-de-chaussée. Pour bénéficier de ce service, il suffit de déposer une demande écrite en mairie ainsi qu'une autorisation de travaux. La Ville n'intervient pas en cas de dégradation possible du support (support spécifiquement de mauvaise qualité, présence de produit antitag) ou de couleur particulière (hors ton pierre et blanc).

Renseignements : Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00 ou via le formulaire en

ligne.

> **Formulaire d'enlèvement de graffiti**

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE DE LA POLICE NATIONALE

Le ministère de l'Intérieur a ouvert en mars 2021 [la plateforme Ma Sécurité](#) qui permet à chacun de signaler en ligne 24h/24 et 7j/7 à la police nationale des infractions, notamment celles relatives au trafic de drogues.

Chaque signalement effectué en ligne et de manière anonyme sur la nouvelle plateforme est ensuite transmis aux services compétents de la police nationale. En cas d'urgence, ce nouveau service ne doit pas se substituer à un appel téléphonique immédiat au 17, de jour comme de nuit. Il ne se substitue pas non plus en cas d'agression ou de vol à un dépôt de plainte au commissariat de police nationale.

Par ailleurs, afin d'être accueilli dans les meilleures conditions et de limiter son attente au commissariat, un nouveau site de [prise de rendez-vous en ligne](#) existe pour les dépôts de plainte et les mains courantes, en complément de la [pré-plainte en ligne](#).

Rappelons que la police municipale n'est pas juridiquement compétente pour enregistrer les plaintes ni enquêter sur le trafic de drogues. Seule la police nationale y est habilitée.

> Signalez les infractions et trafics sur

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>

> Déposez votre pré-plainte en ligne sur pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

> Rendez-vous en ligne pour déposer une plainte ou une main courante :

<https://www.smartagenda.fr/pro/prefecture-de-police-commissariats/rendez-vous/>

> Vérifier si votre véhicule est en fourrière sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/interrogation-fourriere>

DANS LA RUBRIQUE :

«PRÉVENTION, MÉDIATION ET TRANQUILLITÉ URBAINE»

> MÉDIATION SOCIALE

> POLICE MUNICIPALE

> PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

> MES DÉMARCHES

SITES DE LA POLICE NATIONALE

> Télécharger l'application « Ma Sécurité »

- › Pré-plainte en ligne
- › Signaler un contenu suspect ou illicite sur internet avec PHAROS
- › Inspection Générale de la Police Nationale
- › Agence nationale de traitement automatisé des infractions

POUR ALLER PLUS LOIN

- › Espèces nuisibles et parasites - ARS Île-de-France
- › La perruche à collier



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**